

# LA GESTION TERRITORIALE DES FLUX ALIMENTAIRES

## LE CAS DU PLATEAU DE SACLAY

janvier 2018, Marion Bruère

### Signé PAP, n°17

*Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, 40 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.*

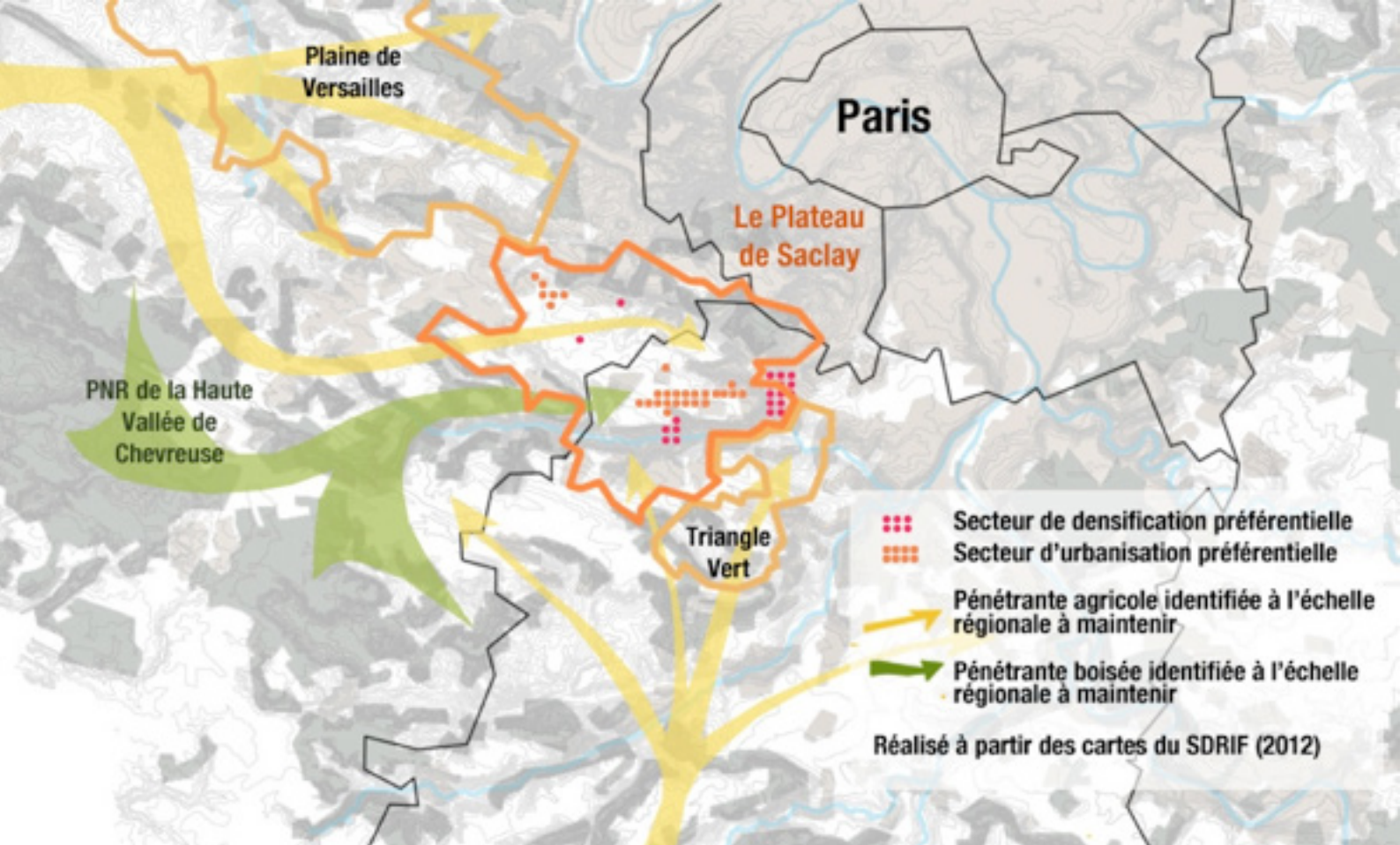
*Relatant des expériences, analysant des processus, identifiant des méthodes, notre plateforme éditoriale diffuse périodiquement des notes et des billets pour approfondir le débat et faciliter la diffusion des initiatives conduites par les territoires.*

*Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !*

*Sur le Plateau de Saclay, l'un des plus médiatiques territoires périurbains aux portes de Paris, différents acteurs œuvrent pour faire reconnaître la place et la fonction des espaces agricoles et naturels dans le projet de territoire. Ainsi l'association Terre et Cité, présidée par Thomas Joly, élabore-t-elle différents projets pour inventer ensemble une gestion partagée des paysages de l'après-pétrole.*

### **LE PLATEAU DE SACLAY, UN TERRITOIRE AGRICOLE AU CONTACT DU CLUSTER SCIENTIFIQUE, DES PAYSAGES AGRICOLES ET NATURELS A PRESERVER**

Ancien marécage, le plateau de Saclay bénéficie d'un système de drainage mis en place sous Louis XIV, qui a permis d'acheminer les eaux recueillies jusqu'aux fontaines du Château de Versailles. Une fois ces terres assainies, l'agriculture a pu prendre son essor en mettant à profit la qualité exceptionnelle des sols. Aujourd'hui, une quinzaine d'exploitations cultivent les quelques 2 700 hectares du plateau. Afin de se rapprocher des consommateurs, les exploitants de cette petite région agricole reconnue comme favorable aux grandes cultures ont entamé une diversification de leurs productions et de leurs modes de commercialisation depuis une dizaine d'année - certains dès les années 80. L'agriculture biologique est également bien développée sur le territoire (8,8 % contre 2,3% au niveau régional).



**Une petite région agricole soumise à une forte densification urbaine malgré l'importance de ces espaces ouverts pour l'équilibre régional © Terre et Cité**

Afin de préserver cet état de choses et d'imaginer ensemble le développement de cette agriculture périurbaine, ces exploitants ont souhaité, dès 2001, se réunir avec les élus, les associations et la société civile (entreprises, établissements d'enseignement et de recherche, particuliers) en fondant Terre et Cité. Fruit de cette démarche, la moitié de ces agriculteurs approvisionnent aujourd'hui les restaurations collectives de communes, d'entreprises, d'établissements d'enseignement et de recherche ainsi qu'une quinzaine d'AMAP, trois Epi<sup>1</sup> et d'autres formes de circuits courts citoyens, tout en vendant aussi leurs produits à la ferme.

Au-delà de cette composante agricole, le Plateau de Saclay est aussi un pôle d'innovation scientifique et technique majeur. L'arrivée du CNRS et du CEA après la guerre (1947) inaugure la dynamique d'installation de centres d'enseignement et de

recherche<sup>2</sup>. L'ambition gouvernementale de créer sur le Plateau de Saclay une Silicon Valley française est relancée en 2006 par le projet d'opération d'intérêt national (OIN) de Dominique de Villepin, puis en 2010 par le projet de Cluster porté par Nicolas Sarkozy. Le projet vise à concentrer 20% de la recherche française au sein de Paris-Saclay. Ce cluster s'est développé en partie sur les terres agricoles : il prévoit l'urbanisation, aujourd'hui en cours, de 288 hectares de terres particulièrement fertiles. Sous la pression des élus et des acteurs associatifs, l'Etat a reconnu l'importance de ces espaces agricoles dans la loi du Grand Paris de Juin 2010 qui protège l'avenir de 2 354 ha de terres agricoles sur le Plateau en créant un outil dédié, la zone de protection naturelle agricole et forestière (ZPNAF).

Pour dépasser l'opposition qui aurait pu se créer entre ces deux composantes du territoire, Terre et Cité crée un espace d'échange entre agriculteurs, chercheurs, élus, citoyens et associations et met en œuvre des projets partenariaux concrets.

<sup>1</sup> Les « Epi » sont des « associations qui ont pour objet la mise en œuvre de pratiques alimentaires collectives, participatives et alternatives qui favorisent le lien social, l'expression de la citoyenneté active et le développement de l'économie locale et solidaire. Les adhérents assurent la gestion de l'épicerie et du potager pour une alimentation de proximité provenant de circuit court du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et du plateau de Saclay » pour l'Epi Castelfortain (<https://www.monepi.fr/castelfortain>).

<sup>2</sup> Faculté de Sciences de Paris (1956), HEC (1964), Ecole Supérieure d'Optique (1965), Ecole Supérieure d'Electricité (1975), Polytechnique (1976), Danone (2000), Thales (2006), Synchrotron Soleil (2006), ENSTA ParisTech (2012), EDF Lab R&D (2015)...



## CREER DES ESPACES D'ÉCHANGE ENTRE LES ACTEURS DE CES TERRITOIRES PÉRIURBAINS...

Le dialogue entre acteurs est à la base de l'action et de l'existence de Terre et Cité : l'association a été créée pour porter l'audit patrimonial, mené par Hervé Brédif en 2001, sur la place de l'agriculture dans ce territoire périurbain. Les agriculteurs ont alors le sentiment de ne pas être associés aux réflexions et projets d'aménagement du territoire, ni d'être reconnus comme tels. Ils s'interrogent sur l'intérêt de maintenir leur activité sur ce territoire péri-urbain. Or, dans le cadre de l'audit, les entretiens témoignent d'un intérêt certain des habitants, élus, entreprises et chercheurs pour la préservation de l'activité agricole. Pour installer une concertation entre tous ces acteurs, la structuration de Terre et Cité en quatre collèges permet un dialogue<sup>3</sup> continu et riche sur tous les sujets touchant de près ou de loin à l'agriculture et l'alimentation, et assure par là-même aux agriculteurs un soutien pour la préservation de leurs terres.



*Terre et Cité, missionnée par l'EPA Paris-Saclay, anime la concertation sur le Programme d'action de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière du Plateau de Saclay © Terre et Cité*

### ... POUR PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION LOCALE

En 2010, Terre et Cité s'engage dans des projets concrets et organise des ateliers de travail entre sociétés de restauration, collectivités et agriculteurs. Résultat de cette mise en relation, quatre exploitations vont fournir leurs produits à plusieurs restaurants du territoire. De son côté, le restaurant universitaire d'Orsay sert chaque jour trois mille repas intégrant souvent une composante

<sup>3</sup> Selon les besoins, l'association s'appuie sur des outils d'intelligence collective (audits patrimoniaux, forum ouvert, débat en étoile, *worldcafé*) qui peuvent faciliter l'émergence d'idées, permettre d'affiner des réflexions ou la prise de décision.



*Une diversification des paysages agricoles céréaliers en cours : l'exemple de l'installation de Charles Monville en aviculture biologique © Terre et Cité*

en produits locaux. Cet approvisionnement a été accompagné d'actions de sensibilisation afin d'expliquer l'intérêt de ces produits aux enfants comme aux salariés des entreprises. Ces contrats ont encouragé certaines exploitations à se diversifier et à développer des circuits courts permettant de 'manger local'. L'implication personnelle des acteurs du territoire, qu'ils soient agriculteurs, citoyens, élus ou associatifs, est nécessaire pour établir un climat de confiance et que les investissements soient profitables à tous et non pas générateurs d'actions contradictoires. L'échelle des filières agricoles et alimentaires nous invite également à repenser les logiques d'action. Le partenariat avec les deux territoires agri-urbains voisins, et notamment le Triangle Vert, a pris forme avec l'obtention du premier projet alimentaire territorial (PAT)<sup>4</sup> de la Région Ile-de-France le 1er mars 2017. Ce dispositif prévu dans la loi d'avenir de l'agriculture de 2014 permet une reconnaissance du travail en cours pour fédérer les acteurs autour de la question alimentaire et formalise un programme d'action pour les deux prochaines années.

### ... POUR INNOVER EN AGRICULTURE AVEC LES CENTRES DE RECHERCHE DU TERRITOIRE

Des temps de rencontre entre acteurs locaux et chercheurs ont été organisés, en particulier avec des centres de recherche autour des sciences du vivant<sup>5</sup> (le sol avec l'INRA, le climat avec le

<sup>4</sup> Il a pour objectif d'accompagner le développement de l'offre, de renforcer la correspondance entre l'offre et la demande par exemple en développant des outils de calcul de logistique (Logicoût – projet OLICO-Seine) ou une application mobile sur la disponibilité et l'offre en produits (réflexion avec des étudiants de l'ENSTA) et de conduire un travail de communication général pour valoriser les agriculteurs et les productions locales.

<sup>5</sup> Regroupés au sein du laboratoire d'excellence Biodiversité, agroécosystème, société et climat (BASC).

LSCE-CEA, la biodiversité avec Université Paris-Sud, etc). De ces échanges sont nés une dizaine de projets de recherche concrets répondant aux problématiques des agriculteurs, par exemple la valorisation de la matière organique dans les sols par l'INRA ou l'évaluation des impacts de l'évolution climatique sur le territoire et les pratiques agricoles par le LSCE-CEA. Ces projets ont permis aux agriculteurs d'améliorer leurs pratiques environnementales et d'anticiper au mieux les changements à prévoir sur leur exploitation. Depuis quatre ans, les temps d'échange réguliers ont installé des relations de confiance entre le monde de la recherche et les agriculteurs. Parallèlement, les Ateliers de Saclay<sup>6</sup> ont réuni en mai 2016 plus d'une quarantaine de chercheurs de diverses spécialités scientifiques, y compris les sciences sociales, pour analyser les flux alimentaires et de matière organique du territoire dans une démarche d'écologie territoriale. A partir de cette étude, trois fictions<sup>7</sup> d'évolution territoriale ont été imaginées et testées auprès des acteurs locaux. Ces premiers travaux de prospective sont essentiels pour identifier les actions à mettre en œuvre et tendre vers une optimisation des flux en construisant une vision commune pour le territoire.

Ces mises en lien permettent d'accélérer l'émergence de projets qu'il est nécessaire d'ancrer plus profondément par la planification, le développement de schémas de gouvernance et de processus mieux partagés avec l'ensemble des catégories d'acteurs.

## **S'OUVRIR A DES GOUVERNANCES ET DES PROCESSUS PARTAGÉS**

### **DÉVELOPPER DES OUTILS RÉGLEMENTAIRES AVEC UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE**

Outil de protection, la zone de protection naturelle agricole et forestière (ZPNAF) créée en 2010 pourra encourager la dynamique agricole et alimentaire en cours si la gouvernance qui met en œuvre ce dispositif associe et implique tous les acteurs territoriaux. Ainsi l'établissement public d'aménagement (EPA) Paris-Saclay a-t-il demandé à Terre et Cité d'animer un cycle de concertation sur la définition du programme d'action<sup>8</sup> et de la



**Pendant une après-midi, les acteurs locaux sont invités à donner leur point de vue sur trois fictions d'évolution territoriale imaginées par les chercheurs © Terre et Cité, Ateliers de Saclay, mai 2016**

charte de la ZPNAF. En parallèle avec le comité de pilotage réunissant des collectivités et des institutions, un comité de suivi formé d'acteurs du territoire accompagnera la mise en œuvre du programme d'action. Ces dispositifs n'étaient pas prévus dans la loi mais ont paru indispensables pour que l'outil réglementaire soit connu des acteurs locaux et que chacun puisse contribuer à son échelle à la protection des terres agricoles. Ces outils réglementaires sont nécessaires et doivent s'appuyer sur des gouvernances inclusives mais la vraie protection passe par une démarche plus large de mobilisation des acteurs et d'accompagnement de projet.

### **DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT EUROPÉENS EXEMPLAIRES**

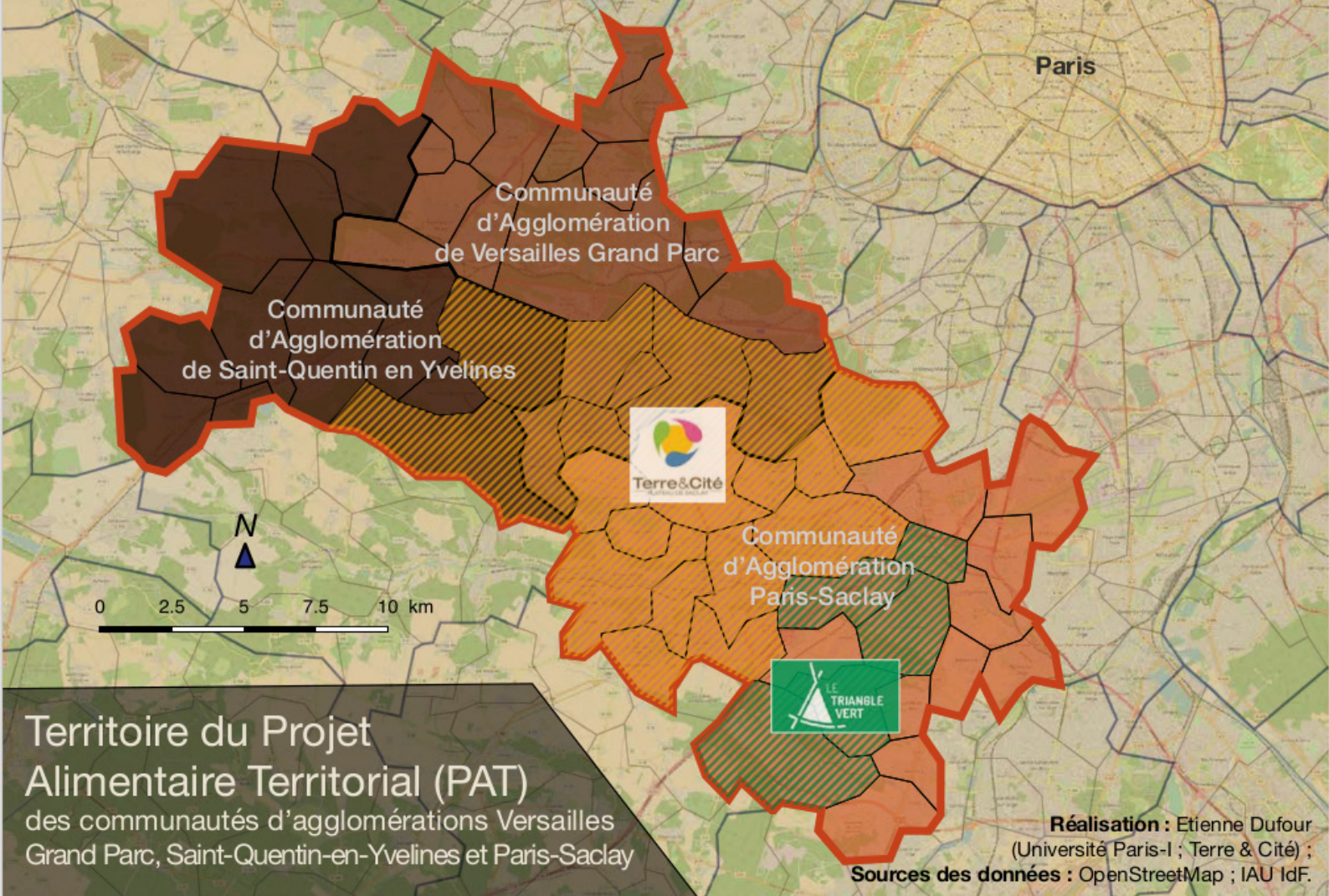
L'association d'acteurs publics et privés est particulièrement adaptée pour mettre en œuvre des programmes d'action dans ces territoires périurbains, comme le montre l'avancement du programme européen du groupe d'action locale (GAL) du Plateau de Saclay. Les programmes LEADER (plus de 300 en France) œuvrent pour le développement des territoires ruraux. Ils sont portés par des GAL conformément à plusieurs principes parmi lesquels ce partenariat public-privé, la validation collective de la stratégie locale de développement sur le territoire et la mise en œuvre ascendante des actions intégrées et multisectorielles. L'importance de ces programmes ne se mesure pas seulement aux volumes financiers accordés mais surtout au processus de discussion des projets entre les différents membres du GAL, tous impliqués dans leur co-construction. Chaque porteur de projet est ainsi parrainé et accompagné par une multitude d'acteurs aux compétences variées. Ce programme renforce un partage de connaissance, d'expertise et

<sup>6</sup> Terre et Cité en partenariat avec le LabEx BASC et la Fédération Ile-de-France de Recherche en Environnement (FIRE). [Film, 2016](#).

<sup>7</sup> « Visions prospectives de l'agriculture sur le Plateau de Saclay » par Yoann Verger, Gilles Billen, Josette Garnier, Fabien Esculier, Sabine Barles, Caroline Petit et Camille Tedesco.

<sup>8</sup> Ce travail a été possible grâce à un financement de la Fondation de France, et il a été distingué en octobre 2017 par les Lauriers Nationaux de la Fondation de France.





**Le projet Alimentaire Territorial à l'échelle de deux territoires agriurbains et trois agglomérations ; un nécessaire changement d'échelle pour travailler sur les filières agricoles** © Terre et Cité

contribue à la création d'une vision collective. Sur le Plateau de Saclay, connu pour ses projets d'aménagements urbains, ce programme permet des échanges sur les projets liés aux espaces agricoles et naturels, trop souvent négligés voire sacrifiés dans les territoires périurbains. Sur le plateau de Saclay, l'Etat, les collectivités, les centres de recherche et d'enseignement, les associations, la société civile, les agriculteurs et les entreprises du Plateau décident collectivement du soutien aux filières alimentaires locales, aux projets de recherche appliqués au territoire, aux installations d'agriculteurs, etc. Une autre manière de réfléchir l'aménagement de nos territoires est proposée, basée sur la connaissance des acteurs du territoire et de ses enjeux.

## CONCLUSION

Le Plateau de Saclay pourra relever les grands enjeux environnementaux et sociaux de notre époque s'il réussit à tirer parti de l'ensemble de ses ressources technologiques, naturelles et humaines en dépassant

les frontières administratives et institutionnelles qui régissent actuellement cet espace périurbain. Les méthodologies participatives mises en œuvre (outils et gouvernance) sont essentielles pour un dialogue de meilleure qualité. Etant écoutés et mieux considérés malgré leur faible nombre au sein de la population, les agriculteurs ouvrent leur exploitation et développent de nouveaux projets répondant à la demande sociétale. De leur côté, en appréhendant plus clairement les problématiques agricoles, les acteurs de la société civile infléchissent leurs actions pour soutenir cette agriculture périurbaine. Une proximité dans les échanges se crée et un climat de confiance naît.

Les paysages de l'après-pétrole sont des territoires où la confiance entre les acteurs est au cœur du projet de territoire. La gestion territoriale des flux alimentaires demande une gouvernance partagée entre acteurs de l'urbain et ceux en charge des espaces naturels et agricoles. La mise en œuvre au présent de cette gestion repose aussi sur l'implication personnelle de chacun dans le portage de cette ambition collective.